

Rapport moral exercice 2013

Entre gouvernance et stratégie d'action :

Nous avons présenté en juillet 2013 un rapport moral décrivant la Tresse comme une association au visage contrasté venant tout juste de surmonter les difficultés liées aux perturbations que connaissent une majorité d'associations au cours de leur existence. Nous avons fait état des bons résultats de l'Entreprise d'Insertion de tri textile. Nous avons noté parallèlement des éléments de fragilité concernant l'administration de l'association avec, en particulier, l'usure d'administrateurs surinvestis et parfois désorientés.

Nous avons ensuite indiqué les orientations que nous avons prises et qui nous semblaient susceptibles de renforcer la cohésion de l'équipe d'administrateurs, de réaliser un travail plus pertinent avec nos partenaires, d'obtenir de meilleurs résultats économiques et sociaux et d'enregistrer des sorties positives pour les salariés.

Le rapport moral d'aujourd'hui est l'occasion de faire un point d'étape dans deux domaines précis : la « gouvernance » et la « stratégie d'action. »

Concernant la gouvernance :

On parle peu de gouvernance dans nos secteurs et c'est absolument dommage. Agir dans une association sans gouvernance équivaudrait pour un marin à utiliser un bateau sans gouvernail, à naviguer au gré des courants sans cap et sans sextant pour mesurer le chemin parcouru.

Pour parler de gouvernance, nous nous référons à la définition suivante : « La gouvernance consiste à mettre en œuvre tous les moyens pour qu'un organisme puisse réaliser les buts et finalités pour lesquels il a été créé, et ce de façon transparente, efficiente et respectueuse des attentes de ses parties prenantes ou partenaires.

La gouvernance est faite de règles d'imputabilité et de principes de fonctionnement mis en place par le conseil d'administration pour en arrêter les orientations stratégiques, assurer la supervision de la direction et favoriser l'émergence de valeurs de probité et d'excellence au sein de l'organisation ».

Il s'est ainsi agi pour nous très concrètement, en termes de gouvernance, de définir les responsabilités et les rôles de chacun à l'intérieur d'un cadre aux contours précis et repérés. Le travail de réflexion et d'élaboration se solde aujourd'hui par l'écriture et la publication de textes et documents qui nous engagent.

Nous avons désormais achevé : « les valeurs partagées », la « charte associative », « le projet associatif 2014-2018. » Ces documents sont disponibles. Certains sont distribués à nos partenaires. Ils auront besoin d'être régulièrement revisités.

D'autres documents comme le « tableau de bord général », le « compte-rendu » systématique à l'issue de toutes nos réunions quel que soit leur importance sont utilisés quasi-naturellement facilitant la transmission des informations et la résolution cohérente et efficiente des problèmes abordés.

Le travail en commission est également rentré dans les habitudes. Nous fonctionnons avec cinq commissions : « stratégie associative », « emploi et formation des salariés », « communication et animation », « nouvelle usine » et « collecte et tri des livres. » Elles fonctionnent à rythme divers en fonction des ordres du jour à traiter et des administrateurs qui les animent.

En conclusion sur ce point :

L'apport d'une gouvernance maîtrisée rassure. Elle permet de bien savoir où nous en sommes des caps que nous nous fixons. Nous progressons en la matière. Reste cependant à améliorer nos écrits et à mettre en œuvre des tableaux de bord spécifiques par commissions.

Concernant la stratégie d'action :

Ce domaine ouvre sur de très nombreuses pistes :

- ♣ La création d'emplois locaux
- ♣ Le partenariat avec les acteurs du territoire
- ♣ L'évolution de l'environnement économique et social...
- ♣ La communication
- ♣ Le parrainage

Certains de ces thèmes seront abordés par les autres intervenants. Pour ma part, je vais rapidement aborder quatre points :

Le premier pour redire notre satisfaction d'avoir permis, grâce à une opération de communication d'envergure, à plus de 200 personnes de réfléchir au moyen de développer nos structures en faisant appel à des financements mixtes (subvention publique et mécénat d'entreprise). Opération de communication avec la participation de Jacques ATTALI et un travail impliquant de très nombreux partenaires. Cette opération fait partie des événements dont nous conserverons longtemps la mémoire.

Le second point concerne la convention que nous avons signée, de hautes luttes, avec le RELAIS le 15 octobre 2013. [Développer **Le contenu de la convention avec la notion de rétrocession qui a déjà commencé et le comité de suivi qui a déjà fonctionné.**].

Le troisième concerne la perspective de création d'un « groupement » régional pour tenter de dépasser les querelles qui traversent les structures de l'IAE utilisant les « déchets » textile.

Dans le contexte général d'un monde « en crise » (selon les uns) ou « en mutation » (selon les autres et j'en suis !) le textile qui apparaissait comme « déchet » (selon les uns) ou comme « richesse » (selon les autres et j'en suis !) se révèle « produit de valeur » et est devenu « produit marchand ». [Fournir une **explication**].

Le « rebut » d'hier dont on avait hâte de se débarrasser suscite « une nouvelle ruée vers l'or » provoquant une concurrence parfois acharnée jusque dans les rangs des associations sans but lucratif. Il provoque des mouvements de tension, des incompréhensions, des rivalités et parfois de mauvais coups. L'implosion récente de l'IRFS à laquelle nous appartenions n'est qu'un des exemples malheureux du remue-ménage suscité par la valorisation des déchets.

Cette situation nous oblige à préciser le sens de notre travail et notre positionnement vis-à-vis de chacun de nos partenaires. Dans ce contexte, il nous faut surtout rester lucide et respectueux de nos valeurs. Plus que jamais nous réaffirmons notre souci de créer de l'emploi localement, en choisissant l'union avec des partenaires qui partagent nos valeurs plutôt que la concurrence qui ne peut que se traduire par des éliminations cruelles.

C'est en tout cas à travers des partenariats, des unions, des convergences locales qu'il faut considérer l'avenir. En ce sens nous avons rencontré plusieurs structures de l'IAE traitant du textile qui se posent le même type de questions que nous et avec lesquelles nous envisageons d'étudier le bienfondé et la faisabilité d'un groupe à dimension régionale susceptible de peser suffisamment pour éviter les écueils.

Quatrième point : en forme de projet. La mise en place d'une plateforme de tri du livre.

Conclusion :

En dehors de la gouvernance et de la stratégie d'action, j'ai envie de retenir plusieurs points de cette année de fonctionnement :

L'élan de solidarité qui a traversé notre association endeuillée par le décès de Nathalie à laquelle je vous demande de dédier cette AG. Elle restera pour nous un vrai modèle d'intégration.

Les arrivées vivifiantes d'administrateurs et de salariés qui en nous poussant dans nos retranchements, nous obligent à avancer.

La fidélité de nos partenaires qui partagent nos convictions.

Le travail quotidien des salariés qui dépassent sans cesse des records et participent à l'équilibre de la structure et à sa pérennité.

Merci à toutes et à tous.

Le Président
Robert CROIZIER

RAPPORT D'ACTIVITE

Démarrage de l'activité

LA TRESSE a démarré son activité le 17 Novembre 2008 et intervient sur le territoire du pays de l'Isle en Périgord qui compte 5 cantons subdivisés en 51 communes.

Ces 5 cantons sont :

- le canton de Saint Astier.
- le canton de Neuvic-sur-l'isle.
- le canton de Mussidan.
- le canton de Montpon-Ménéstrol.
- le canton de Villefranche de Lonchat.

La vallée de l'Isle, tout comme le département de la Dordogne, est une région sous industrialisée et économiquement en rupture d'activité. Historiquement, l'emploi industriel concernait principalement l'industrie de la fabrication de la chaussure. Mais ce secteur a subi une forte crise aux alentours des années 1990, ayant entraîné de nombreux licenciements économiques : Le canton de Neuvic a d'ailleurs plus particulièrement souffert avec la fermeture de l'entreprise Marbot, qui employait plus de 1500 personnes en 1983,

L'association est conventionnée par l'Etat (D.I.R.E.C.C.T.E.) pour son activité d'entreprise d'insertion par l'économique et par la Préfecture en tant qu'entreprise de l'Economie Solidaire. Elle bénéficie du soutien du Conseil Régional d'Aquitaine (Labellisation dans le cadre d'Agenda 21) et de nombreux autres partenaires financiers (Aquitaine Active, Caisse d'Epargne, Fondations d'entreprise).

LA TRESSE compte 16 bénévoles, membres du Conseil d'Administration qui se réunissent régulièrement dans le cadre de commissions de travail et au cours des différentes séances du Conseil d'administration.

L'équipe est composée de 7 salariés permanents pour 6.6 Équivalent temps Plein. L'équipe a été constituée progressivement depuis l'année 2008 :

Au cours de l'année 2013 ; L'association a ainsi obtenu des résultats annuels concernant :

L'accompagnement socio-professionnel
Le tonnage trié
La collecte (Déchèteries et associations)

Des réunions mensuelles ont lieu avec :
L'ensemble des salariés
L'équipe d'encadrement
L'équipe de production

Un point technique est réalisé chaque Lundi Matin entre le directeur et l'encadrant technique afin de déterminer le planning de production de la semaine en cours.

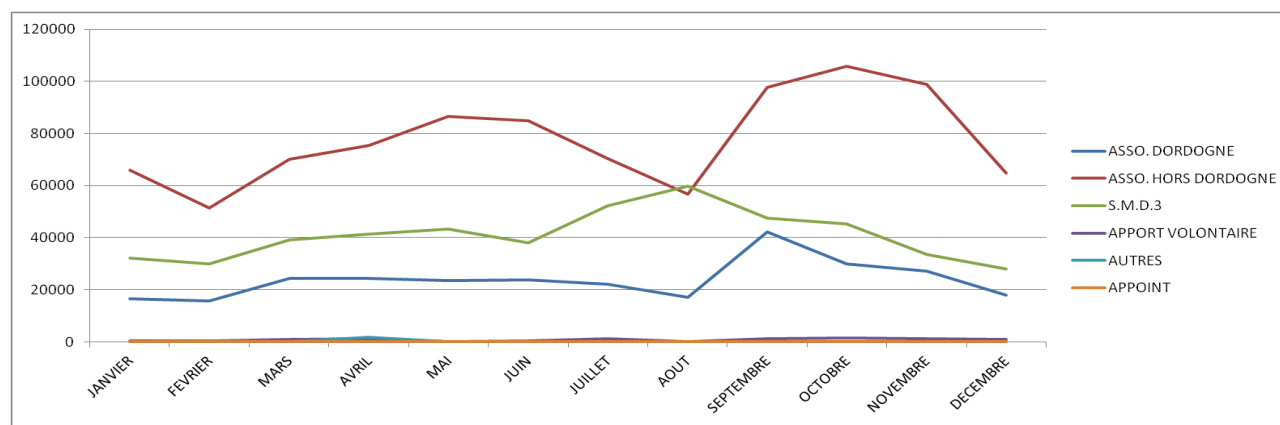
ACTIVITE DE COLLECTE TRI, VALORISATION DES TEXTILES

LA COLLECTE

En 2013 le poids total collecté est de 1 715 805 Kg réparti comme suit :

Catégorie	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL
Asso. Dordogne	16501	15790	24391	24234	23562	23681	22205	17000	42116	29929	27269	17943	284 621
Asso. hors Dordogne	66039	51524	70236	75301	86632	85007	70449	56776	97603	105874	98869	64740	929 050
S.M.D.3	32291	29972	39261	41263	43233	38133	52206	59664	47508	45341	33513	28000	490 385
Apports Volontaires	316	479	856	1107	202	451	1212	0	1311	1441	1190	1001	9 566
Autres	0	298	0	1885	0	0	0	0	0	0	0	0	2 183
	115 147	98 063	134 744	143 790	153 629	147 272	146 072	133 440	188 538	182 585	160 841	111 684	1 715 805

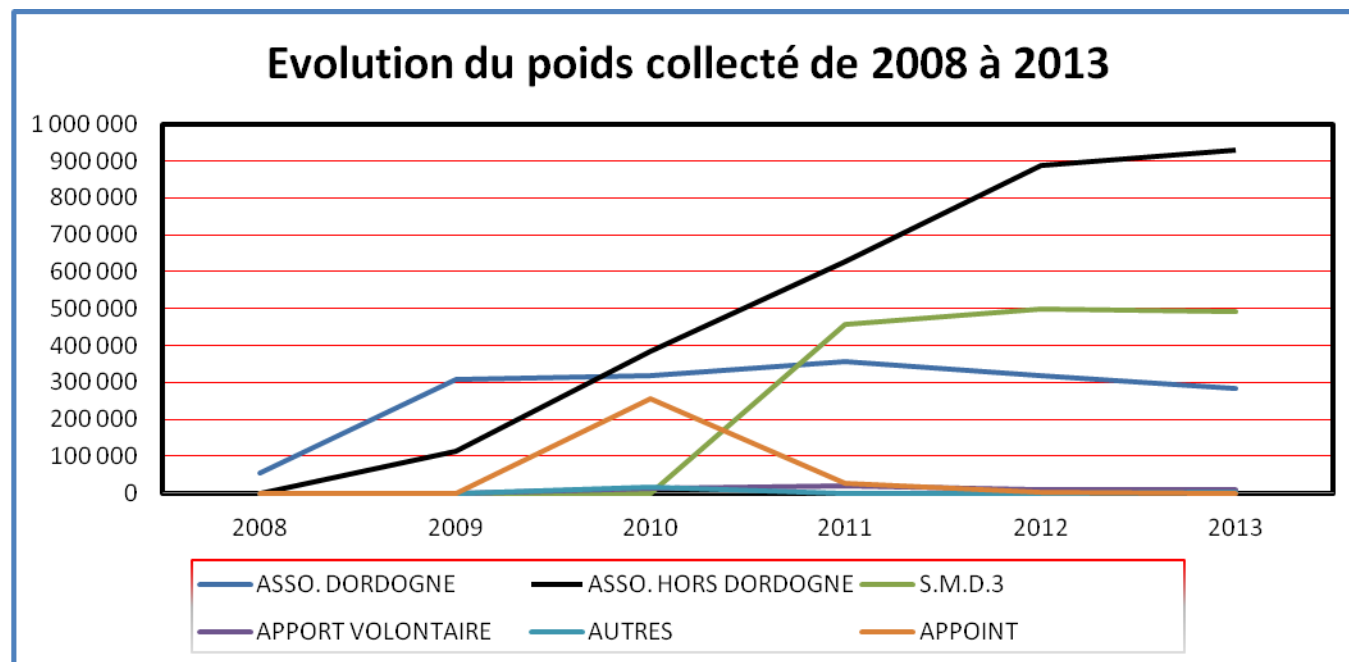
Evolution mensuelle de la collecte en fonction des catégories collectées



Evolution du poids collecté début la création de La TRESSE en Novembre 2008

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
Asso. Dordogne	53 233	306 038	317 415	357 720	317 219	284 621	1 636 246
Asso. hors Dordogne	0	112 252	384 495	627 719	885 992	929 050	2 939 508
S.M.D.3	0	0	0	455 487	499 135	490 385	1 445 007
Apport Volontaire	0	0	12 072	20 626	9 219	9 566	51 483
Autres	0	0	16 348	0	0	2 183	18 531
Appoint	0		254 874	26 520	880	0	282 274
	53 233	418 290	985 204	1 488 072	1 712 445	1 715 805	6 373 049

Evolution du poids collecté début la création de La TRESSE en Novembre 2008



Commentaires :

La collecte s'est développée progressivement, par étapes, depuis le démarrage en 2008.

Depuis le 1^{er} trimestre 2011, suite à l'obtention d'un appel d'offres avec le SMD3, nous collectons les bornes textiles dans toutes les déchetteries de la Dordogne (une cinquantaine de déchetteries), La conclusion de ce marché (récemment renouvelé pour 3 ans) a permis de créer 2 ETP.

En fin d'année 2013, la collecte s'est à nouveau développée par la conclusion d'un partenariat avec le RELAIS Gironde permettant la collecte de bornes textiles du Relais sur le territoire de la Dordogne.

La collecte qui s'est développée depuis 2008 l'a été dans un contexte de développement de la filière textiles, ce développement qui s'accroît aujourd'hui a évolué et se caractérise par des situations de concurrence accrue qui nécessitent :

- un paiement par tonne auprès des associations
- d'offrir un service de qualité

Au-delà d'une prestation de service, c'est bien une réelle nécessité de concertation de la filière et de ses acteurs qui doit prôner aujourd'hui. En effet, le réemploi du textile est considéré comme un atout reconnu pour le développement économique, notamment des associations.

Nous constatons des phénomènes de concurrence au sein même de l'économie sociale (entre associations) alors même qu'une coopération serait bien plus efficace et permettrait un développement partagé et serein.

C'est cette ligne de conduite que LA TRESSE souhaite développer pour les années futures.

LA PRODUCTION

	Tonnage	Mélé	Boutique	Déchets
2013	1759	42.4 %	0.4 %	9.7 %
2012	1770	41.46 %	0.4 %	10.91 %
2011	1550	41.77 %	0.4 %	10 %

L'année 2013 a été difficile au 1^{er} semestre avec un ralentissement de la production au tri lié à des difficultés pour l'équipe de tri à atteindre leurs objectifs ainsi que des absences importantes.

L'équipe de salariés s'est remobilisée au 2^{ème} semestre pour rectifier et corriger les difficultés.

Le 2^{ème} semestre a permis de rattraper du retard accumulé sur l'objectif de production.

Des évolutions ont été mises en place enfin d'année 2013 pour s'adapter à l'agrément de l'éco-organisme :

- nouvelles catégories de tri recyclage (minimum de 6 catégories obligatoires).
- Restriction sur le taux de déchet : apparition de la valorisation en combustible.

L'objectif de 1800 Tonnes est presque atteint. Les conditions de travail dans le bâtiment actuel ne facilitent pas la performance de l'atelier de tri ainsi que la rigueur des enregistrements.

L'évolution du taux de mélé a permis de gagner en productivité (1 % de Mélé représente environ 8000 € de C.A. supplémentaires).

SECURITE/ PREVENTION DES RISQUES

Suite à une formation sur la prévention des risques professionnels conduite par la CARSAT fin 2012, La TRESSE a mis en place des réunions mensuelles conduite par Laurence VENET animatrice de sécurité. Ces réunions ont pour but d'instituer la prévention des risques et de créer des réflexes de sécurité.

Ces réunions permettent aussi, d'analyser les causes directes ou indirectes d'un accident qui se seraient produit.

A ce jour nous avons pu remédier à un certain nombre de risques causés par la configuration inapproprié de nos locaux. Des consignes de sécurité ont été instaurées pour les différentes activités exercées sur notre site.

Voici les éléments de la politique de prévention

- **Eviter** les risques
- **Evaluer** les risques qui ne peuvent être évités
- **Combattre** les risques à la source
- **Adapter** le travail à l'homme
- **Tenir compte** de l'état d'évolution de la technique
- **Remplacer** la prévention en y intégrant dans un ensemble cohérent :
 - La technique
 - L'organisation du travail
 - Les conditions de travail
 - Les relations sociales
 - L'influence des facteurs ambiants

- **Donner la priorité** à la protection collective par rapport à l'individuelle
- **Donner des instructions** appropriées aux agents
- **S'assurer** de l'aptitude médicale des agents
- **Organiser** les premiers secours
- **Associer** à toutes ces phases les agents et leurs représentants

Exemples de fiche servant à analyser un risque :

risque 38 Fiche risque

R- 38 Date : 15/05/2013

Identification du risque (Quoi ? Qui ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? où ?)

Traumatismes, lésions

Classeuse

Lors de l'envoi du BRHHR dans le bac de tri situé de l'autre côté du tapis

Usure dû à des mouvements répétitifs

Linge lourd

Tapis de tri – section classeuse

Remarques (alternative, solution envisagée)

Changer de côté le bac de tri BRHHR, le positionner derrière la classeuse évitant ainsi les lancers avec du poids trop lourd.

Mis en place le 15 mai 2013 : à l'étude

Evaluation du risque (zoom, estimation)

photo matrice

Gravité	4			
	3			
	2			
	1			
		Fréquence	1	2

Suite à cette modification du poste de travail, les douleurs dues aux mouvements répétitifs ont considérablement diminué, positionnement des bacs récoltant le linge le plus lourd à proximité de la classeuse afin de lui éviter de lancer le linge.

Certains risques sont très simples à supprimer, d'autres nécessitent une modification totale du poste de travail, ex : le poste chaussures.

Suite à la modification du risque cité ci-dessus, de nouveaux risques se sont révélés, le poste chaussure est devenu trop exigüe et le passage dangereux ; obligation d'enjamber des palettes pour accéder au poste. Après plusieurs interventions pour essayer de mettre ce poste en sécurité, le rajout de nouvelles matières à trier réduisant encore l'espace, le poste a été déplacé dans une autre partie de l'atelier. A ce jour le poste fonctionne très bien, aucun nouveau risque n'a été répertorié.

Quelques risques traités ...

- Quai de chargement : mise en place d'une chaîne évitant la chute du quai.
- Mise en place de consignes de sécurité pour le chargement des chariots : sacs lourds et chaussures au fond du chariot afin d'éviter un risque de chute des sacs lourds du haut du bac d'alimentation.
- Mise en place de consignes de sécurité par rapport à la manipulation des bacs d'alimentation pour éviter le risque d'écrasement des doigts : port de gants obligatoire, prise du bac par le devant.
- Poste trieuse, risque de chute de l'estrade lors de la prise des sacs dans le fond du chariot : mise en place de marche pied se collant à l'estrade et se glissant sous le chariot, respect des consignes de sécurité.



La lutte contre l'exclusion

L'association LA TRESSE, définie Entreprise d'Insertion (EI) a débuté son action au mois d'avril 2008 (date de sa création).

Le parcours à LA TRESSE se traduit par des contrats de 4 mois renouvelables sur 24 mois maximums : 24 mois étant la durée de l'agrément délivré par les services de Pôle-Emploi.

Tout recrutement doit faire l'objet au préalable d'une validation de cet agrément par un conseiller Pôle-Emploi / Mission Locale.

Le but étant bien sur que chaque bénéficiaire sorte du parcours avant la fin de l'agrément avec une solution durable et viable en terme de projet professionnel.

L'action d'accompagnement des salariés en insertion répond à plusieurs objectifs :

-**développer une « employabilité »** : les salariés travaillent dans un contexte de « logique d'entreprise » (recherche d'efficacité, objectifs de production...)

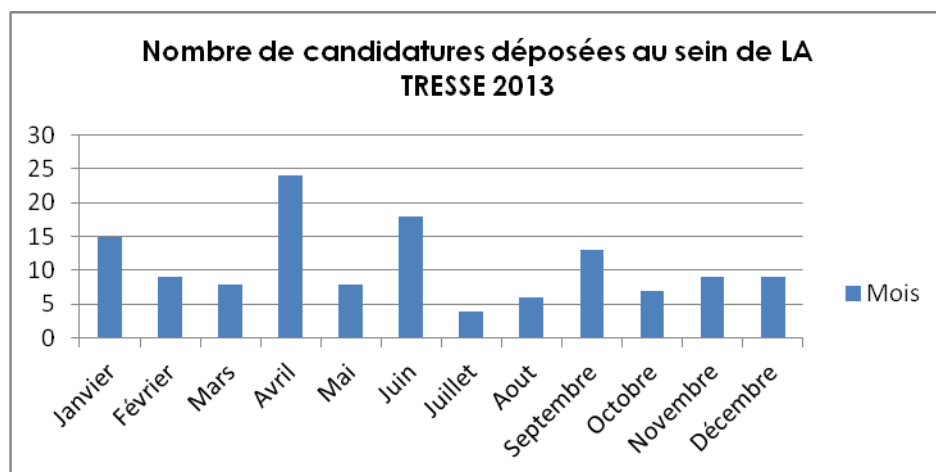
-les **accompagner** et les **mobiliser** sur une stratégie de retour à l'emploi qui soit la plus pérenne possible

-**développer et mobiliser les « savoirs »** et **retrouver la confiance en soi** nécessaire pour avancer, se mettre en perspective...

-**soutenir et responsabiliser** : refuser de s'inscrire dans une dynamique d'assistantat, rendre chacun acteur de son projet et responsable de ses actes. Les armer pour la recherche d'emploi, leur donner les moyens d'entreprendre et les aider à mieux appréhender le « monde du travail »

Résultats obtenus

131 personnes ont postulé au sein de l'association, via des candidatures spontanées ou via l'orientation d'un partenaire.

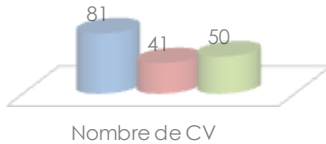


Ce graphique est révélateur du marché de l'emploi au niveau national : **en période d'été** seulement **1/3** des demandeurs d'emploi **recherche activement un emploi**

Les embauches de LA TRESSE représentent 15.30 % des candidatures déposées.



- Candidatures spontanées
- Personnes reçues en entretien
- Orientation d'un partenaires



Sur les 131 candidatures déposées :

62 % sont des candidatures spontanées (déposées en main propre ou via l'envoi d'un courrier/mail)

38 % ont fait l'objet au préalable d'une orientation d'un de nos partenaires vers nos services et 30 % de celles-ci étaient en adéquation avec le parcours insertion de l'EI

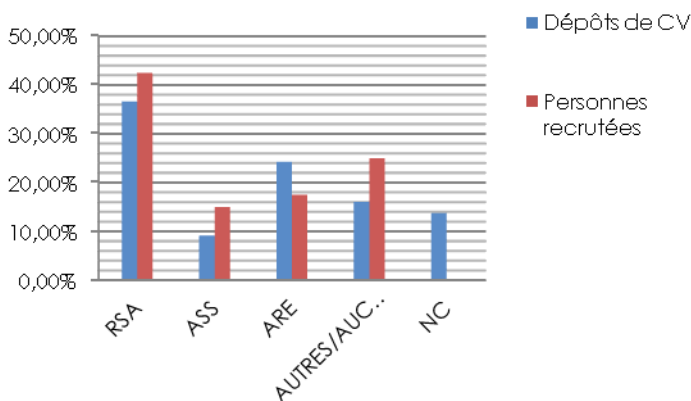
31.20 % des personnes ont été reçues par un des salariés permanents de LA TRESSE en entretien afin de faire un point sur leur situation, leur profil, leur

Un grand nombre de personnes contacte l'association spontanément en dehors de toute prescription d'un partenaire ou de Pôle-Emploi pour une demande d'embauche alors que leur profil et/ou situation ne correspond pas forcément au parcours et aux possibilités d'embauche dans l'entreprise d'insertion. Certaines candidatures nécessitent une orientation plus adaptée comme un parcours au sein d'une autre structure de l'IAE (ACI, atelier de remobilisation...), ou envers des partenaires de santé ou sociaux.

En fonction de ses disponibilités, la chargée d'insertion reçoit les personnes en entretien lors d'un dépôt de CV afin de s'assurer que la situation de la personne correspond bien au parcours de l'EI et dans le cas contraire, lui propose une orientation vers un partenaire et/ou fait un retour à son référent lorsqu'il est identifié.

Afin d'apporter une solution plus réactive et plus efficace aux personnes qui ne sont pas recrutées mais qui se présentent pour une embauche ou pour un conseil sur leur recherche d'emploi, LA TRESSE a développé le projet A.I.L.E

Situations des personnes qui postulent à LA TRESSE et des personnes recrutées



Plus de 40 % des personnes qui prennent contact avec LA TRESSE sont bénéficiaires du **RSA**.

Environ 20 % sont **sans allocations** ou vivent avec les **allocations versées par la CAF ou CPAM**.

20 % sont aussi bénéficiaires de l'**ARE** suite à une fin de contrat.

Très peu sont allocataires de l'**ASS** car il faut avoir eu une expérience professionnelle significative en nombre d'années

Sur les 40 personnes en poste :

DE + de 12 mois = 25

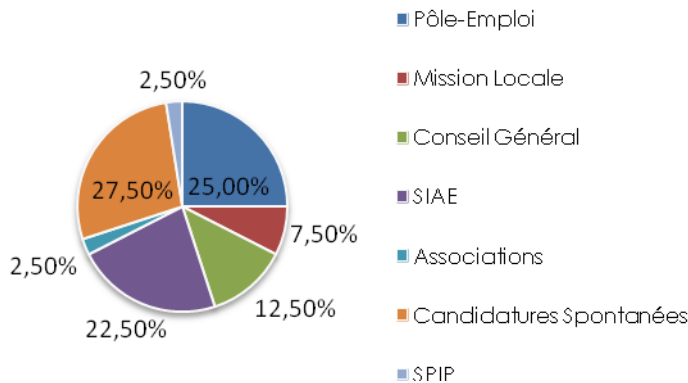
DE - de 12 mois = 15

20 personnes étaient en poste au 01/01/2013.

Au cours de l'année 2013 LA TRESSE a recruté 20 personnes, 40 ont bénéficié du parcours « accompagnement » de l'association.

LE PUBLIC ACCOMPAGNE EN 2013

Origine des prescriptions des salariés en poste sur 2013

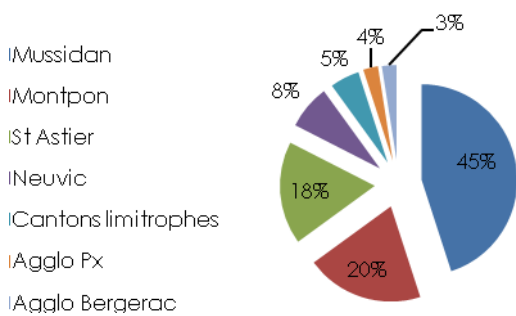


1/2 des personnes en poste ont été au préalable orientées par le **Pôle-Emploi** et par les **SIAE du territoire**.

1/4 des personnes a été recruté suite à leur **propre démarche de recherche d'emploi**, suivi d'une validation d'agrément de Pôle-Emploi.

Le dernier quart des orientations a été fait par les autres partenaires, dont 12.50 % réalisées par le Conseil Général.

Origines des salariés en poste (par canton)



La majeure partie des salariés est issue du canton de Mussidan, suivi de Montpon, St Astier et Neuvic.

Cela est révélateur des problèmes de mobilité sur le territoire. Près de 50% des personnes recrutées sont du canton de Mussidan car LA TRESSE souhaite aussi apporter une réponse d'emploi aux personnes qui ne sont pas mobiles.

Age et sexe des salariés en insertion embauchés

Ages	Nombre / 40	%
50 ans et +	6	15
De 26 ans à 49 ans	31	77.50
- De 26 ans	3	7.50
Sexe	Nombre / 40	%
Hommes	21	52.50
Femmes	19	47.50

Les différents postes de travail :

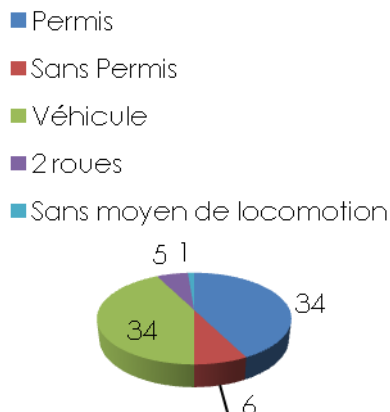
9 postes de trieuses et 11 de chauffeurs manutentionnaires

Sorties par sexe :

9 femmes
10 hommes

Ont été recrutés 21 hommes et 19 femmes, ce qui est en adéquation avec le nombre de postes de trieuses et le nombre de postes de chauffeurs, ainsi qu'avec le nombre de sorties de femmes et d'hommes

Mobilité des personnes recrutées (en nombre sur 40)



85 % des salariés sont titulaires du **permis de conduire**.

100 % des titulaires du permis ont un véhicule et **84 %** des personnes sans permis ont un moyen de locomotion 2 roues

En moyenne 97.5 % des salariés sont mobiles.

Bilan des sorties

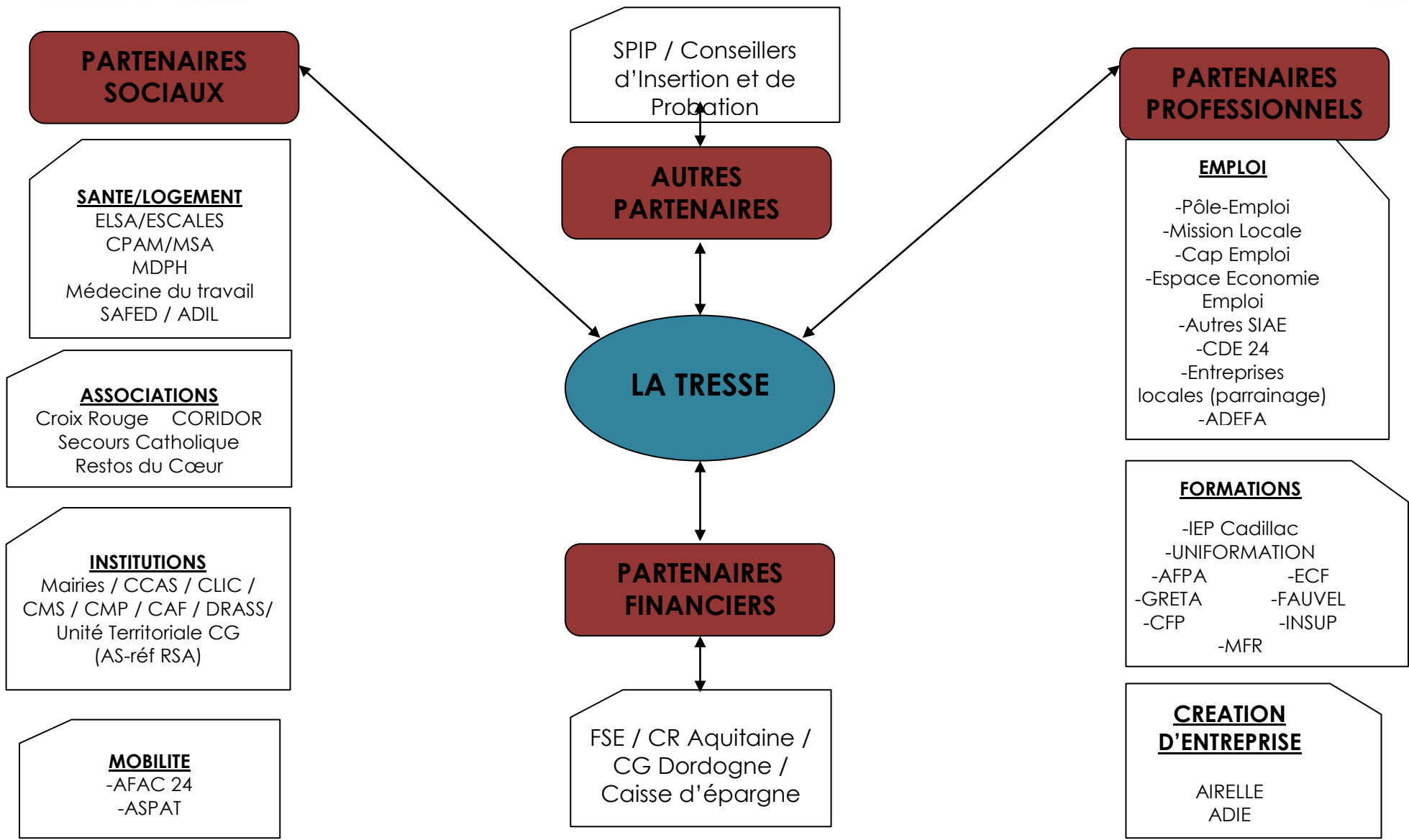
CDI	4 personnes
CDD 6 mois et +	4 personnes
CDD – de 6 mois	1 personne
Création d'entreprise	2 personnes
Intérim	2 personnes
Problèmes de santé	1 personne
Incarcération	2 personnes
Autre (Départ volontaire)	2 personnes (dont 1 pour déménagement)
Sans solution immédiate	1 personne
Total : 19 sorties en 2013	

Soit **68.42 % de sorties dynamiques** (objectif fixé par l'état - la DIRECCTE à 60 %).
En moyenne, le temps de présence des salariés sur le parcours de LA TRESSE est de 13 mois.

Les actions principales mises en œuvre dans le cadre de l'accompagnement

<p>Visites d'entreprises</p>	<p>Chaque mois une visite d'entreprise est organisée par la chargée d'insertion (expl : LACHAUD VOYAGES, TP LAURIERE, INOV'FRUIT...).</p>
<p>Les ateliers mensuels</p>	<p>Les ASP du secteur se retrouvent une fois par mois à l'espace emploi de la Mairie de Neuvic et travaillent sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suivi des salariés/DE communs - point sur les événements, projets et recrutements de chacun -échanges de pratique professionnelle -informations diverses (actions, dispositifs, formations, ...) -élaboration et mise en œuvre des ateliers mensuels (simulations entretiens de recrutement, intervention de partenaires comme l'EEE, atelier mobilité, espace
<p>Actions en lien avec le « monde de l'entreprise »</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Participation à des forums « emploi/formation » -Réalisation d'enquêtes métier / rencontres avec des professionnels (sur 2013 environ la moitié des salariés ont pris contact en autonomie avec des entreprises dans le but de découvrir et se renseigner sur un/des métiers, secteurs d'activité) -Mise en place d'immersion : validation ou non du projet professionnel -Interventions en interne de divers partenaires socio-économiques : chefs d'entreprises (SOLINET) / conseiller
<p>Les Formations</p>	<p>Chaque année LA TRESSE via son OPCA, finance des formations / habilitations aux salariés :</p> <p>3 financements de CACES cat. 1, 3 et 5 1 perfectionnement Word et Excel 1 management de proximité</p> <p>Prévisions 2014 : SST / CACES / Manipulation extincteurs / Evacuation : guide et serre file / PRAP / gestion de conflits / Initiation Word et Excel</p>

Nos principaux partenaires



Les Différents projets développés

Projet initié en 2013 : le parrainage

Projets prévus pour 2014 : le point A.I.L.E et l'aide à la mobilité

Le Parrainage

Le programme de parrainage a vu le jour en février 2013. Il est animé par la chargée d'insertion et Céline BROSSARD administratrice de LA TRESSE, qui l'a aussi initié.

Le principe : un chef d'entreprise parraine bénévolement et sur un acte volontariste un ou deux salariés de LA TRESSE (filleul).

Ce projet a été pensé dans le but de faciliter le lien et l'ouverture des demandeurs d'emploi vers le monde de l'entreprise.

C'est une action complémentaire à celles proposées dans le cadre du parcours accompagnement de l'association. Le but étant de mutualiser les moyens, les savoirs et compétences de chacun. Il permet d'offrir un soutien efficace aux salariés en insertion, promouvoir la diversité, ainsi que de mélanger les générations et les cultures. Leur permettre de mieux appréhender le monde de l'entreprise et de mieux les outiller afin de favoriser leur insertion socioprofessionnelle.

Les premiers parrains et marraines qui ont adhéré au programme en février sont tous membres du CDE 24. Au cours de l'année d'autres membres du CDE 24 nous ont rejoints ainsi que 4 entrepreneurs locaux (du Mussidanais).

Nombre de parrains de départ : **13**

Nombre d'entrées au cours de l'année 2013 : **20**

Nombre de sorties au cours de l'année 2013 : **6**

Nombre total de parrains fin 2013 : **14**

Nombre de filleuls de départs : **18**

Nombre d'entrées au cours de l'année 2013 / nombre de parcours parrainage : **33**

Nombre de sorties au cours de l'année 2013 : **14**

Nombre total de filleuls fin 2013 : **19**

Projets 2014

Aide à la mobilité

LA TRESSE bénéficie d'un soutien de 10 000 euros pour financer les permis de conduire des salariés en insertion attribués par la Fondation VINCI Autoroutes.

Cette aide s'inscrit dans la logique globale d'accompagnement de l'E.I. Les principes qui président à la définition de cet accompagnement s'appuient sur :

- Une participation active du demandeur (le salarié)
- La coopération avec les acteurs de l'insertion et de l'emploi
- Un lien étroit avec Pôle emploi
- La recherche de partenariats avec les entreprises locales

Afin de rendre efficient ses objectifs, l'association a décidé d'instituer le principe d'un comité de sélection permettant d'associer les différents acteurs à la définition du parcours d'accompagnement des salariés.

Celui-ci permet à l'association de ne pas se situer en situation unilatérale d'attribution d'un financement et permet au salarié de se mettre en situation active de recherche du financement.

En mars 2014 un comité de sélection s'est déroulé à LA TRESSE avec 3 de nos salariés, pour qui un financement de tout, ou une partie, du permis leur a été attribué. Ce comité a été animé par la chargée d'insertion et les décisions votées par ses membres.

Le point A.I.L.E (ouvert en février 2014)

Le projet AILE a pour objet **d'apporter une réponse complémentaire aux actions déjà présentes** sur le territoire notamment les actions d'accompagnement des publics en difficulté.

Pallier des problèmes de mobilité en apportant un service de proximité / point relais.

Les carences constatées sur le Canton de Mussidan le sont dans le cadre des actions d'accompagnement existantes (actions menées par le Conseil Général de la Dordogne, Organismes de formation, Accompagnement habituel des salariés de l'entreprise d'Insertion, Pôle Emploi, ...etc).

Il s'agit donc de faciliter l'accès vers ces dispositifs et de compléter leur bon déroulement par une offre de services de proximité.

A.I.L.E. se traduit par la Mise en place d'un **Point d'accès à l'Information Locale pour l'Emploi** permettant de :

- Fournir une liste d'offres de travail remises à jour régulièrement par le Pôle Emploi
- Apporter des premiers renseignements sur les formations, les dispositifs d'aide à l'emploi
- Orienter vers les dispositifs existants (formation, accompagnement, ...)
- Mettre à disposition des outils pour faciliter la recherche d'emploi : ordinateurs, connexion Internet, fax et téléphone
- Accéder à une information sur les métiers et formations
- Bénéficier d'un espace documentaire.

Il se concrétise par :

- Un accueil des D.E. 3 après-midi par semaine
- Une orientation vers les dispositifs locaux d'aide à l'emploi
- L'information directe sur les dispositifs liés à l'emploi
- La consultation des offres d'emploi
- L'aide à la rédaction de CV.
- Des réponses immédiates à des questions générales en terme de recherche d'emploi.

Les objectifs de réalisation sont les suivants : 75 personnes accueillies sur un an

Les publics prioritaires sont les suivants :

- Bénéficiaires des minima sociaux
- Jeunes de - de 26 ans sans qualification
- Seniors de + de 50 ans
- Demandeurs d'emploi de longue durée
- Travailleurs handicapés
- Habitants de Zone de Revitalisation Rurale
- Publics peu qualifiés

Actions de communication

LA TRESSE a décidé de lancer des actions de communication pour répondre aux mouvements de marché sur la collecte et pour faciliter le développement des projets portés par l'association.

Le projet de la « nouvelle plateforme » a été l'occasion de lancer une campagne de communication sur le thème du mécénat d'entreprise. Un partenariat a été noué pour l'occasion avec le Fonds de dotation « Entreprises et Solidarité ».

Une journée a été organisée avec de nombreux partenaires et la présence de Jacques ATTALI pour aborder la question du lien entre les entreprises et l'insertion de personnes en difficulté.

Cette journée, organisée le 2 octobre a permis de nouer des liens avec des réseaux d'entreprise (CCI, MEDEF, CDE 24, FFB, ...) et avec des partenaires institutionnels.

La décision a été prise par la suite d'embaucher une personne pour conforter les actions à développer avec les entreprises. Un certain nombre d'actions de communication ont ainsi été entreprises en 2014. Caroline MALAUBIER a été embauchée en Décembre 2013 pour conforter les actions de communication de LA TRESSE.

Un grand nombre de fondations d'entreprises ont été démarchées :

Nous avons sollicité 71 fondations, nous avons 23 dossiers en attente d'instruction, nous avons essuyé 36 refus pour des raisons diverses ; projet trop important, pas de correspondance avec leurs domaines d'interventions.

Une commission « communication » a été créée en 2012 qui a permis en 2013 la création du site Internet :

www.la-tresse.fr

D'autres actions ont été portées par cette commission :

Visites de nos locaux, participation à des événements (journée du réemploi à Montpon par ex).

PROJETS 2013

L'année 2013 a été activement consacrée à faire aboutir de nombreux projets :

Projet AILE et parrainage (cf plus haut)
Projet « réemploi des livres »
Projet « nouvelle plateforme »

Projet « réemploi des livres »

Afin d'assurer une suite au bâtiment actuel qui sera bientôt vacant et pour assurer une valorisation à des déchets collectés actuellement, LA TRESSE a souhaité étudier une nouvelle activité autour des livres, magazines, papier de bureau (collecte, tri et valorisation).

Après une première étude, le recyclage du papier a été abandonné (concurrence élevée en Dordogne).

Des questionnaires ont été administrés auprès du grand public sur les marchés de Périgueux, Bergerac et à l'occasion de la journée du réemploi en Dordogne.

Le cabinet CAP3C qui a été missionné auprès de LA TRESSE dans le cadre d'un D.L.A. a permis à l'association de rentrer en contact avec le dirigeant de Book Hemisphere (Benjamin DUQUENNE), spécialisée sur la question du réemploi des livres.

Le 8/10/2013, B.Duquenne présente au comité de pilotage son entreprise d'insertion sous statut associatif implantée à Kervignac (56), à proximité de Lorient ; collecte, tri et revente des livres. Ce qu'il faut retenir :

- les types de collecte : désherbage des médiathèques/ collectivités.
- partenariat avec les associations et les comités d'entreprise.
- les modalités : "boîtes" de collecte chez les partenaires ayant signé une convention/ accueil des dépôts sur le site.
- la revente à des particuliers grâce à un site lors de braderies (8/an) ou à des professionnels

A la suite du comité de pilotage intermédiaire du 6/11/2013, le projet s'est recentré sur la filière livre avec un début de partenariat avec Book Hemisphere, la faisabilité de la filière de vente a été envisagée pour la Dordogne ; un questionnaire grand public (81 réponses traitées) a noté l'intérêt pour l'achat de livres d'occasion (73% ; 80% se prononcent pour un point de collecte à proximité avec une forte motivation pour le prix (73%))

Quelques précisions sur la collecte en Dordogne :

- un ancrage solide : les 38 bibliothèques du réseau départemental avec dépôt dans des boîtes pouvant accueillir jusqu'à 40 kg. de livres
- 22 communes sans bibliothèques (rôle des mairies), 21 communes avec bibliothèques associatives ; possibilité de points collecte.
- estimation du tonnage collecté : 6t./an (année 0) à 28t./an (année 4) dont 67% réemploi et 33% de pilon en année 0, ces données s'optimisent progressivement.

Sont également étudiés:

Les emplois à créer : 2 les 2 premières années (un chef de projet ,un poste d'accompagnatrice socio professionnel)

Le modèle économique, le compte de résultat devrait être équilibré à compter de l'année 2 et pourrait dégager un excédent de 15000 € en année 5.

Perspectives du projet

- proposition de B.Duquenne pour assurer l'accompagnement de LA Tresse-livres et cela par l'intermédiaire du cabinet Elias dont il est président.
- Visite sur le site de B.H. le président de La Tresse et le directeur (courant mars 2014)

Parallèlement, un recrutement est décidé pour l'embauche d'une chargée de projet en 2014.

Ce projet qui correspond aux objectifs de La Tresse ; créateur d'emplois dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire, LA Tresse-livres correspond à une nécessité dans le domaine de l'économie durable : c'est lutter contre les stockages abusifs, assurer une seconde vie au livre, créer à terme une vraie politique d'animation autour du livre favorisant l'insertion professionnelle et cela avec la coopération d'associations participant de l'économie sociale et solidaire.

Projet « nouvelle plateforme »

L'audit interne réalisé avec les experts et partenaires met en évidence les faiblesses suivantes :

- Inadaptation de la plateforme de tri et de stockage

L'augmentation des volumes traités (de 750 à 1800 tonnes) et de l'aire de stockage ainsi que la configuration des locaux (présence de poteaux de soutènement, de cloisons, vétusté des locaux) rendent l'usine inadaptée. Les conditions de travail et la sécurité n'y sont plus optimum.

- Difficulté d'extension

Le potentiel de développement de l'activité est réel. La création d'une dizaine d'emplois supplémentaires serait possible. La configuration de la plateforme actuelle l'empêche.

- Catégories de tri pas assez développées

La proportion de tri entre recyclage et réemploi pourrait être améliorée par un tri encore plus sélectif (recherche de débouchés sur des catégories aujourd'hui non triées).

L'enjeu est de gagner en productivité, d'augmenter la Capacité d'Autofinancement de la structure et de réduire les dommages de l'enfouissement sur l'environnement.

Le CA a travaillé plusieurs mois pour redéfinir le projet associatif et mettre en place une stratégie à moyen terme. Il en ressort les objectifs et actions suivants :

1. Inscrire durablement, dans le respect des valeurs fondatrices de l'association son action dans le territoire de la Vallée de l'Isle pour créer des emplois supplémentaires d'Insertion.
2. Aménager la plateforme de tri dans une nouvelle usine.
3. Renforcer la collecte en visant un objectif de 2.500 t dans les années 2016-2017.
4. Diversifier les activités en restant dans le domaine du recyclage
5. Travailler en liaison avec les acteurs du territoire et les partenaires « naturels » (collectivités locales, EPCI, SMD3, associations [Le RELAIS, CORIDOR], entreprises, etc.).

6. Développer des supports novateurs d'insertion sociale et un service mécénat.

La Communauté de Communes de MUSSIDAN (24400), intéressée par l'action de la TRESSE, a décidé de verser une subvention qui permettra de faire l'acquisition d'un terrain de 9.000 m² dans la ZAE des «LECHES » » située en bordure de l'autoroute A89. Un compromis de vente a été signé en février 2014.

Un comité de pilotage, réunissant tous les acteurs réunis autour du projet (Services de l'Etat, collectivités locales, financeurs, architecte, etc.) accompagne le projet de sa conception, à sa réalisation et à son évaluation.

L'A.T.D 24 (cabinet d'études au service des collectivités) apporte son expérience et son expertise pour établir une étude technique du projet. La remise de cette étude permet désormais de réaliser la phase APS (Avant-Projet Sommaire).

Les projections étudiées avec l'extension d'activité (TLC et livres) permettent d'envisager la création d'environ 10 emplois supplémentaires.

Ce projet devrait voir le jour au 2ème semestre de l'année 2015.

BILAN FINANCIER

Les comptes approuvés par le cabinet GUERIN font apparaître :

- un total du bilan de 738 064 euros net
- un total des produits de 926 473 euros
- un résultat d'exploitation excédentaire de 11 803 euros

ACTIF

L'actif immobilisé représente 42.61 % du total de l'ACTIF.

L'association vit avec des décalages très importants en matière de Production et d'Encaissements : Les ventes ne se font qu'à partir d'un certain nombre de balles stockées (stocks en cours de produits finis pour 20 675 euros) et les paiements se font de 60 à 90 jours fin de mois pour les ventes de produits finis, ceci se traduit par :

- 144 685 euros de créances clients
- un paiement qui intervient en année N + 1,5 de 164 605 euros avec ECO-TLC et quelques créances sur collectivités (T.V.A., Subvention à recevoir, ...).

Les créances atteignent ainsi 309 290 euros en fin d'année 2013.

Le bénéfice réalisé doit permettre à l'association de constituer des réserves pour l'avenir.

Le montant relatif aux disponibilités démontre l'amélioration de la situation financière de la structure qui n'a pas connu de difficultés de trésorerie au cours de l'année. En fin d'année 2013, ce montant n'est que de 92 647 euros mais un paiement de plus de 30 000 euros est intervenu dans les jours qui ont suivi le 31/12/2013 et les salaires de décembre ont été payés avant les congés d'entreprise annuels (le 23/12/2013 au soir) alors qu'ils sont habituellement payés le 1er du mois qui suit (environ 30 000 euros).

PASSIF

Les fonds propres représentent 454 535 euros, soit 61.58 % du PASSIF. Les dettes représentent 283 529 euros, soit 38.42 % du PASSIF (stables par rapport à 2012). Les ressources à court terme (créances clients et produits à recevoir) permettent de couvrir sans difficulté les dettes à court terme (dettes fournisseurs, et dettes fiscales et sociales).

Le suivi et opération de soutien sur le B.F.R., intervenu en 2010/ 2011, effectué par Aquitaine active, le Conseil général de la Dordogne et la Caisse d'Epargne pour remédier aux problèmes de trésorerie ont permis de pallier les difficultés rencontrées en 2010, ce travail a porté ses fruits.

COMPTE DE RESULTAT

Produits d'activité	78,16 %	Charges variables	3,25 %
Production stockée	0,043 %	Charges externes	30,34 %
Aides aux postes	21,79 %	Masse salariale	56,42 %
Autres produits	1,46 %	Impôts et taxes	1,46 %
		Amortissements	7,22 %

Le développement du tonnage trié a permis de développer le C.A. : 6.29 % d'augmentation par rapport à 2012.

Cette augmentation se traduit également par une baisse du prix de revient par Tonne triée.

Les produits d'exploitation comprennent une part importante de produits d'activité (78 % du C.A. total) qui devrait croître au cours des années qui viennent avec la structuration progressive de l'activité économique et le projet d transfert du bâtiment. Le transfert des charges représente les ressources allouées pour la formation du personnel. Le montant affecté à ECOTLC a été retenu à hauteur du montant exprimé.

Les quote-part des subventions virées viennent atténuer la part importante des amortissements réalisés.

Globalement, les charges sont maîtrisées avec un résultat final de 38 884 euros et un résultat d'exploitation de 11 803 euros. Nous pouvons nous satisfaire d'atteindre ce résultat régulièrement depuis la création de l'association.

Ceci n'aurait pas été possible sans l'investissement et la qualité du travail produit par les salariés en insertion qui s'en trouvent d'autant plus valorisés.